



Compte-rendu Réunion du CDQ Plateau du jeudi 10/09/2020

Présents : F. COHEN, J-B. LEFEUVRE, L. MALJEVAC, F. MORET, J. PRIEUR, G. REMONES, C. ROLLIN, V. SANSON, G. SOUBRILLARD, B. GIRY (conseiller municipal), M. MAZIERES (conseillère municipale)

Excusés : G. ALLAIS, M. DIXMIER, M-F. EBOKEA, S. GUILLEMAIN, I. LEBLIC, A-M. LESENEY, S. OULD-AKLOUCHE, M. SHTETO, M-A ROUME, M. JAY, G. VALLETTE, A. VEILLARD et F. BOMBLED (conseiller municipal référent).

Présidente de séance : (F. MORET). Secrétaire de séance : (C. ROLLIN)

1. Squat du 18 rue H. GAUTHEROT

Trois personnes résidant dans le voisinage du 18 rue H. GAUTHEROT se présentent pour interpellier le conseil de quartier sur des graves troubles du voisinage occasionnés depuis la mi-avril par un petit groupe de squatters d'une maison dont la propriétaire est décédée. Les riverains font part d'un tapage quasi-incessant par ces occupants sous l'emprise de drogues, jour et nuit, avec des rassemblements festifs commençant souvent dès l'après-midi et durant jusque dans la matinée, des éclats de voix permanents, des cris et des rixes fréquents en pleine nuit, ainsi que d'autres violences. La rue et le mobilier urbain ont également été dégradés (peints en rouge), ce qui a imposé l'intervention des services municipaux. En dépit des multiples tentatives amiables du voisinage et des appels fréquents de la police, celle-ci ne peut pas toujours se déplacer et ses interventions n'ont aucun effet de long terme. La situation devenant insupportable pour le voisinage, ces personnes ont initié une pétition et sollicitent l'appui du conseil de quartier et de la mairie.

Plusieurs membres du conseil de quartier du Plateau confirment avoir été témoins de tels faits.

Le conseil de quartier décide, à l'unanimité, de soutenir l'initiative des pétitionnaires et de solliciter un rendez-vous avec Romain LAPLAGNE, adjoint à la sécurité et avec C. PEURON, directeur de la sécurité.

2. Vitesse excessive de la circulation et mobilité douce

M. MAZIERES fait part au conseil de quartier de la vitesse excessive de la circulation sur le quartier, en particulier dans la rue B. MALON (entre l'avenue P. VAILLANT-COUTURIER et le RER B) et dans la rue R. ANJOLVY, malgré l'existence de passages piétons.

De manière plus générale, le conseil de quartier s'interroge sur les mesures prévues pour apaiser la circulation sur le Plateau et pour garantir le respect de la réglementation. Faudrait-il prévoir l'installation de dos d'âne ? Alternier le stationnement de chaque côté de la rue ?

Il est également rappelé que le conseil municipal avait voté l'installation de bornes au milieu de la rue R. ROLLAND et de la rue du Dr. TÉNINE pour créer des semi-impasses, qui auraient ensuite permis aux seuls piétons et vélos de traverser. Ce projet serait abandonné car les services de ramassage des ordures ménagères auraient mis en avant les contraintes que cela occasionnerait pour le ramassage.

Le conseil de quartier souligne qu'une solution, quoique plus coûteuse, serait de prévoir l'installation d'une borne rétractable. L. MALJEVAC fera une proposition en ce sens.

Au-delà des ressentis individuels de chacun, le conseil de quartier souhaite disposer et contribuer à un retour d'expériences sur l'instauration de la Zone 30, ses résultats, ses avantages, ses inconvénients, les mesures mises en œuvre pour en assurer le respect, les éléments de signalisation manquants, etc.

L'idée d'instaurer une bande cyclable à contre-sens rue R. LEFEBVRE est également évoquée.

Le conseil de quartier envisage d'organiser une enquête durant l'hiver sur ces questions et pour avoir une meilleure connaissance de la pratique du vélo en ville, qui pourrait notamment être inspirée par le Baromètre Parlons Vélo des villes cyclables de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB).

L. MALJEVAC fera une proposition de courrier du CDQ à destination de Mme la Maire, pour évoquer l'ensemble de ces constats.

G. SOUBRILLARD, J-B. LEFEUVRE, J. PRIEUR et L. MALJEVAC travailleront conjointement sur ses questions.

3. Îlot Paix-Reims et plan local d'urbanisme (PLU)

Le conseil de quartier constate que la zone est laissée à l'abandon, en jachère (au sens strict comme au sens figuré), et comporte de nombreux lieux dégradés. La Ville a, notamment, abattu un mur à proximité de l'ancien bâtiment de la Croix-Rouge mais a laissé les pierres sur place, renforçant le sentiment de délabrement. Le grillage de l'espace canin est au sol. Trois voitures ont pris feu et le Secours populaire a été à nouveau cambriolé. Des chiens qui devraient être muselés sont insuffisamment surveillés par les personnes qu'ils accompagnent. La zone est occupée par de nombreux squats.

Il est rappelé que la mairie est propriétaire de l'essentiel des parcelles dans la zone et doit assurer la sécurité de ses biens.

Un débat s'élève quant à l'intérêt de signer avec des associations des conventions pour les autoriser à occuper et transformer les lieux (cf. La Ferme de l'Îlot),.

F. COHEN promeut l'idée de faire accélérer la révision du PLU, afin que la vocation de ces espaces soit rediscutée.

Dans l'attente de la révision du PLU, le conseil de quartier souhaite interpeller la mairie sur le thème :
Quelle solution de gestion temporaire pour ces espaces qui se dégradent ?

Le conseil de quartier souhaite également connaître le calendrier prévu pour la révision du PLU ainsi que les modalités de participation du conseil de quartier.

L. MALJEVAC, assisté de V. REMONES et S. GUILLEMAIN, écrit un courrier sur ces sujets.

4. Ajournement de l'apéro-pizza

En raison de la situation sanitaire, le conseil de quartier décide, par consensus, d'ajourner l'apéro-pizza prévu le 16 octobre 2020 et souhaite être en mesure de l'organiser au printemps 2021.

5. Bilan des actions sur le Plateau dans le contexte du confinement

Il y a eu peu de réactions aux messages adressés par le conseil de quartier.

L'Association Mieux Vivre Sur Le Plateau a organisé la distribution de masques et a favorisé la mise en relation pour faire les courses.

Le conseil de quartier s'accorde sur le fait que l'enjeu majeur est aujourd'hui le décrochage scolaire.

6. Accueil des nouveaux Gentilléens le 26 septembre à 11h30

Le conseil de quartier a la faculté d'envoyer un représentant pour la matinée d'accueil des nouveaux Gentilléens le 26 septembre 2020 à 11h30. Personne ne s'est porté volontaire mais plusieurs membres du conseil de quartier y seront présents à un autre titre (associations, etc.).

7. Informations générales

1. Collectif pour la couverture du RER

Le collectif RER a rencontré Nadine HERRATI, adjointe aux mobilités, le 9 septembre, assistée de R. OBERHAUSER, directeur général adjoint des services.

Un cabinet d'études a été missionné pour rédiger une étude en 3 phases :

- septembre à novembre 2021 : réunion avec le Collectif + diagnostic sur place et en marchant + réunion de restitution ;

- janvier à mars 2021 : ateliers participatifs ;
- septembre 2021 : rédaction de l'étude et réunion publique de restitution.

2. Fréquence des arrêts du RER B

Il avait été annoncé que tous les trains de RER B s'arrêteraient en gare de Gentilly à partir de septembre 2020. Cette nouvelle grille horaire impose la création d'une aire de retournement en gare d'Orsay pour changer la cadence des trains, qui ne peut avoir lieu qu'en été. Les travaux prévus durant l'été 2020 n'ayant pas eu lieu, cette nouvelle grille horaire ne pourra pas être mise en œuvre avant septembre 2021.

3. Création de l'association de parents d'élèves *Les Enfants d'abord*

Dans le contexte de la lutte contre la fermeture des classes, des parents d'élèves se sont réunis pour créer une nouvelle association, non affiliée à une fédération, dénommée Les Enfants d'abord. Cette association s'intéressera également, plus largement, à la place de l'enfant dans la ville. Des documentaristes ont suivi les actions des personnes impliquées, pour la médiatiser.

4. Fête de la nature le 11 octobre 2020

L'association Gentil'Ilot Vert présentera l'avancement de son projet d'Observatoire Citoyen de la Biodiversité Ordinaire sur l'îlot vert de Gentilly. Elle fera également une présentation du diagnostic écologique et un repérage des principales espèces florales du site, organisera l'observations d'espèces animales en présence d'un écologue, évoquera les espèces d'arbres, arbustes et herbacées à planter, en respectant les préconisations de l'Agence Régionale de la Biodiversité Ile-de-France : "Plantons local en Ile de France", etc.

Le conseil de quartier propose d'inviter son président B. DUCOS, à présenter l'avancement de ce projet à un prochain conseil de quartier.

5. Passerelle de la Cité Universitaire

Cette passerelle est à nouveau ouverte le week-end, comme en semaine.

Prochain conseil de quartier :
le 15 octobre 2020 à 20h30
Salle Marcel Paul - 17 rue Raymond Lefebvre

